



# Australie

Source : « GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre »

## Données générales

**Superficie** : 7 686 850 km<sup>2</sup>, soit 14 fois la France

**Capitale** : Canberra

**Monnaie** : dollar australien (AUD)

**Langue** : anglais

**Population** : 22,55 millions (février 2011)

**Démographie** : (2009)

0-14 ans : 18,9 %

15-64 ans : 67,6 %

65 ans et plus : 13,5 %

Âge médian : 36,8 ans

Croissance de la population : + 1,7 % en juillet 2010 (43 % par accroissement naturel et 57 % par migration nette).

**Infrastructures** : Les infrastructures de transports (route, rail, ports, aéroports) en Australie sont de bon niveau. Compte tenu des distances l'avion tient une place très importante dans le pays (il faut 5 heures de vol entre Sydney et Perth). Le rail est quant à lui beaucoup plus utilisé pour le fret que pour le transport de passagers.

## Données politiques

**Type de régime**

L'Australie est une monarchie parlementaire. L'Australie forme une fédération de 6 États et de 2 territoires.

**Date des dernières et prochaines élections**

Les dernières élections fédérales ont eu lieu le 21 août 2010. Elles ont élu le quarante-troisième Parlement d'Australie.

**Durée du mandat** : 3 ans

**Titre et nom des principaux dirigeants**

Chef de l'état : la Reine Elisabeth II

Gouverneur général : Quentin Bryce

Premier ministre : Julia Gillard, depuis le 24 juin 2010



Source : « GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre »



Vice-Premier ministre et Ministre des Finances (*Treasurer*) : Wayne Swan  
 Ministre des Affaires étrangères : Kevin Rudd  
 Ministre de la Défense : Stephen Smith  
 Ministre des Télécommunications et de l'Économie numérique : Stephen Conroy  
 Ministre de l'Innovation, de l'Industrie, des Sciences et de la Recherche : Kim Carr  
 Ministre du Commerce : Craig Emerson  
 Ministre des Infrastructures et des Transports : Anthony Albanese  
 Ministre de l'Environnement : Tony Burke  
 Ministre des Ressources, de l'Énergie et du Tourisme : Martin Ferguson  
 Ministre de l'Agriculture : Joe Ludwig  
 Ministre du Changement climatique et de l'Efficacité énergétique : Greg Combet

## Données économiques

### État des lieux du commerce extérieur

Indicateurs	Pays	France
PIB	1 219,8 Mds USD	1 858 Mds EUR (env. 2 425 Mds USD)
Dettes publiques nettes en % du PIB (chiffres de fin 2009)	22 %	81,5 % (3 <sup>e</sup> trim.)
PIB par habitant	54 868 USD	40 591 USD
Taux de croissance 2010	2,7 %	1,5 %
Taux d'inflation 2010	2,7 %	1,8 %
Taux de chômage	4,9 %	9,3 %

Sources : ABS, INSEE.

### Situation économique et financière du pays

L'Australie a bénéficié de 17 années de croissance continue et forte (3,5 % par an en moyenne) qui lui ont permis d'aborder la crise financière dans une position bien plus favorable que celle de la plupart des autres pays développés. En 2007, l'économie australienne enregistrait une croissance de 4,1 %. Un système financier robuste et un plan de relance bien ciblé lui ont permis de résister à la crise financière globale et de ne pas connaître de récession. La croissance progressait encore de 2,25 % sur l'exercice fiscal 2009-2010.

L'inflation modérément forte (2,7 % en 2010) pousse la Banque centrale à adopter une politique monétaire relativement restrictive. Les taux directeurs s'élèvent à 4,75 % en avril 2011).

Le chômage reste limité à 4,9 % (avril 2011) depuis un plus haut à 5,6 % en 2009. Quant à la dette de l'État australien, liquidée en 2008, elle culmine à 22 % du PIB fin 2010 (effet lié au plan de relance) mais devrait se résorber d'ici 2020.

### Accords politiques, juridiques et multilatéraux

L'Australie est très présente sur la scène internationale, notamment dans les grandes enceintes multilatérales telles que l'OMC, l'OCDE ou encore dans le cadre du G20. L'Australie est membre de l'ONU depuis la création de l'organisation et elle est membre fondateur et actif de plusieurs agences des Nations Unies (OMS, OACI, AIEA...).



Le gouvernement australien attache également une importance de premier ordre à la dimension régionale. Il a ainsi noué des liens privilégiés avec l'ASEAN, collectivement et avec chacun de ses pays membres, dans des domaines aussi variés que les échanges, l'éducation, ou la défense.

L'Australie est à l'origine de la création de l'APEC (*Asia-Pacific Economic Cooperation*), forum de coopération économique régional. Elle œuvre également au renforcement des liens dans la région dans le cadre du Forum des Îles du Pacifique.

Dans le domaine commercial, en dépit de la priorité clairement accordée au cadre multilatéral, le gouvernement australien réserve encore un rôle important aux accords régionaux et bilatéraux, principalement en cas d'échec des négociations internationales. Le premier accord a été conclu avec le voisin néo-zélandais en 1983 (*Australia New Zealand Closer Economic Relations Trade Agreement*, ANZCERTA). De sa signature à aujourd'hui, cet accord a permis une augmentation de 600 % du commerce entre les deux pays.

L'Australie a également conclu des accords de libre-échange avec Singapour (SAFTA) depuis 2003, la Thaïlande (TAFTA) depuis 2005, les États-Unis (AUSFTA) depuis 2005, l'ASEAN (AFTA) depuis 2008 et le Chili depuis 2009. L'Australie négocie des accords de libre échange avec la Chine, le Japon, la Malaisie et la Corée et envisage des négociations avec l'Inde et l'Indonésie.

### Convention fiscale France-Australie

La France et l'Australie ont signé en avril 1976 une convention tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. Cette convention est entrée en vigueur le 21 septembre 1977. Après avoir été amendée une première fois en 1989, une nouvelle convention a été signée à Paris le 20 juin 2006 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2009.

Le texte de cette convention est disponible sur le lien suivant :

[www.impots.gouv.fr/portal/deploiement/p1/fichedescriptive\\_3747/fichedescriptive\\_3747.pdf](http://www.impots.gouv.fr/portal/deploiement/p1/fichedescriptive_3747/fichedescriptive_3747.pdf).

## Commerce extérieur

<b>Importations en 2010 :</b>	211,5 Mds USD
<b>Exportations en 2010 :</b>	231,2 Mds USD
<b>Poids de la France dans les importations du pays :</b>	1,82 %

### État des lieux du commerce extérieur

#### État des lieux du commerce extérieur

Au cours de l'année 2010, le déficit structurel des échanges de biens et de services qui caractérisait le commerce extérieur de l'Australie s'est complètement résorbé et la balance des échanges a atteint 16,6 Mds AUD d'excédent (1,4 % du PIB) contre un déficit de 3,7 Mds AUD pour l'année 2009.

Les échanges de services entre 2009 et 2010 restent assez stable, en revanche les exportations de marchandises ont augmenté de 17 % contre seulement 5,3 % d'augmentation pour les importations, ce qui explique l'excédent du commerce extérieur. Ceci est lié principalement à une augmentation en valeur des échanges de matières premières dont les prix ont augmenté.

L'Asie conforte sa place d'acteur majeur des échanges avec la Chine et le Japon, premier et second partenaires commerciaux de l'Australie (représentant 22 et 14 % des échanges de l'Australie), loin devant les États-Unis en troisième place (avec seulement 7 %).



## Les principaux fournisseurs de l'Australie en 2009

Pays	Part de marché %
Chine	18,72 %
Union européenne	18,3 %
Allemagne	4,99 %
Royaume-Uni	2,75 %
Italie	2,32 %
France	1,82 %
États Unis	10,79 %
Japon	8,64 %
Thaïlande	5,22 %
Singapour	5,09 %

Source : World Trade Atlas

## Échanges avec la France

Depuis plus d'une décennie, les échanges bilatéraux sont structurellement déséquilibrés en faveur de la France. Notre excédent commercial avec l'Australie a sensiblement crû depuis 1998, pour atteindre 1,94 Md EUR en 2010.

Ces dernières années, nos exportations ont évolué entre 2,5 et 3,5 Mds EUR par an en fonction des livraisons d'Airbus notamment (et notre part de marché de 2 à 3,2 %). En 2009, nos exportations ont subi le contrecoup du ralentissement économique dans les deux pays. Elles ont cependant progressé de 28 % en 2010 pour atteindre 3,2 Mds EUR selon les douanes françaises. Tous les secteurs ont connu une progression forte (aéronautique, véhicules automobiles, biens d'équipements, pharmacie...).

Les **exportations françaises en Australie** sont principalement dominées en valeur par : avions et engins spatiaux (705 M EUR en 2009) ; produits pharmaceutiques (472 M EUR) ; machines industrielles, agricoles et diverses (271 M EUR) ; levage et manutention (38 M EUR) ; produits des IAA : 131 M EUR (dont 60 M EUR de vins et spiritueux).

5 890 entreprises françaises ont exporté vers l'Australie en 2009 dont 60 % de PME indépendantes (représentant 8 % de la valeur des exportations).

Les **importations françaises en provenance d'Australie** s'articulent principalement autour du charbon et dans une moindre mesure du minerai de fer, des instruments à usage médical et dentaire, des métaux non ferreux et des produits pharmaceutiques. En 2010, elles sont en progression à 1,27 Md EUR.

## Les investissements

L'Australie est traditionnellement une destination privilégiée pour les investissements étrangers dans la région Asie-Pacifique. C'est un pays où la présence des entreprises européennes – et françaises en particulier – est forte, notamment dans les services.

Avec 2 400 entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires cumulé d'environ 166 Mds EUR soit plus de 14 % des ventes totales du pays ou 26 % du PIB, l'Union européenne y est le 1<sup>er</sup> investisseur étranger (33,5 % du stock d'IDE fin 2009).

Les autres principaux investisseurs étrangers en Australie sont (en stock) : les États-Unis (27 % et 22,7 % respectivement du total des investissements étrangers et des IDE) et le Royaume-Uni (26 % et 14,4 %). Les investissements d'origine asiatique sont, en l'état, limités : le Japon 3<sup>e</sup> investisseur individuel représente 5,3 % et 10,2 % des investissements globaux et des IDE respectivement et Hong Kong et Singapour sont respectivement 5<sup>e</sup> (2,2 % et 1,2 %) et 6<sup>e</sup> (2,1 % et 3,5 %) investisseur. L'ASEAN dans sa globalité représente 2,7 % des investissements tous secteurs en Australie en 2009 et 4,8 % des IDE. Les investissements chinois restent encore relativement faibles, bien qu'en progression rapide (16,6 Mds AUD au total et 9,1 Mds AUD en 2009 contre 8,5 Mds AUD et 3,6 Mds AUD



en 2008) en raison de l'appétit grandissant des entreprises chinoises pour les sociétés productrices de matières premières et de leur souhait d'investir massivement dans de nouveaux projets miniers et les infrastructures associées.

Symétriquement, l'Australie reste, au niveau mondial, un investisseur peu important. Avec 343,6 Mds USD, elle détient 1,8 % du stock mondial des IDE en 2009 (en forte progression par rapport à 2008 : 240 Mds USD). Il reste que les stocks d'investissements directs australiens à l'étranger sont substantiels à l'aune de la taille du pays : 35,1 % du PIB en 2009 (contre 9,6 % en 1990).

La France est le 8<sup>e</sup> investisseur étranger en Australie en 2009 avec 2,8 % des investissements directs, 250 filiales qui emploient environ 75 000 salariés. Le stock d'investissements australien dans notre pays, qui représente la 7<sup>e</sup> destination des investissements australiens à l'étranger, s'élevait en 2009 à 27,8 Mds AUD (contre 36,8 en 2008).

## Environnement des affaires et conseils pratiques

### Les usages du pays

Les Australiens sont souvent informels dans leurs relations de travail (ils n'hésitent pas à appeler leurs relations professionnelles par leur prénom, voire leur surnom). La tenue est souvent plus décontractée qu'en France et le port de la cravate moins répandu.

Les horaires sont stricts et il est très mal perçu d'arriver en retard ou de faire trop durer une réunion au-delà du temps initialement imparti.

### Les pratiques commerciales du pays

#### Moyen de paiement

Il n'existe pas de procédure particulière en Australie, les moyens de paiement suivent les standards internationaux. Les monnaies de facturation les plus utilisées sont le dollar australien, puis le dollar américain.

Pour les entreprises, les délais de paiement sont habituellement de 30 à 90 jours. Le choix du moyen de paiement est fonction du degré de confiance entre les parties.

Les entreprises australiennes utilisent beaucoup le virement (télégraphique Swift) sur un compte ouvert (*open account*) à réception de la marchandise ou à terme.

Le crédit documentaire peut également être utilisé notamment dans le domaine de l'import-export.

#### Règlementations de base ou référentiel à consulter

L'exportation en Australie de produits en provenance de France ou d'autres pays est simple mais elle est soumise, notamment pour les produits agroalimentaires, à des conditions très strictes. C'est pourquoi, avant d'exporter un produit, le fournisseur doit prendre connaissance des restrictions éventuelles à l'importation. Il s'agira de vérifier les interdictions imposées par les Douanes, les normes en vigueur s'appliquant aux produits manufacturés, les exigences d'enregistrement et les conditions quaranténaires, et normes alimentaires nationales (pour les produits agroalimentaires).

Il faudra également veiller à la conformité des emballages.

À noter que c'est l'importateur qui est tenu responsable de la conformité du produit sur le territoire australien.

#### Droit de douane

L'Australie applique le système douanier harmonisé. Les droits de douane sont spécifiés sur le site Internet des Douanes : [www.customs.gov.au](http://www.customs.gov.au).

Ils varient selon la provenance du produit en raison d'accords préférentiels.



Les droits de douane ont beaucoup diminué depuis plusieurs années en Australie. À l'heure actuelle, un droit de 5 % s'applique à une très grande majorité des marchandises (contre 10 % en 1994). Les pics tarifaires en matière textile ou automobile sont en voie de résorption.

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.



• **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.



• **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.



• **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.



• **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : [www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr)

#### © 2010 – Ubifrance et les Missions Economiques.

Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'Ubifrance et des Missions Economiques, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

#### Clause de non-responsabilité :

Ubifrance et les Missions Economiques ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Ubifrance et les Missions Economiques ne sauraient en aucun cas être responsables d'éventuels changements.

**Auteur** : Mission économique Ubifrance en l'Australie

**Adresse** : Lev 35, 31 Market Street,  
Sydney - NSW 2000 Australie

**Rédigée par** : Charlotte CREN et Leslie ZAMBELLI

**Revue par** : Stephan DUBOST

**Version du 1<sup>er</sup> avril 2011**

